****

**CAPD du 25 octobre 2012**

**Déclaration liminaire du SE-Unsa**

Monsieur le Directeur Académique,

Pas de liminaire politique ou théorique de notre part aujourd’hui. Oublions pour quelques minutes l’ouragan légitime produit par les révoltantes révélations du ministre au sujet des rythmes scolaires pour les enseignants du 1er degré… Mais une liminaire analytique, centrée sur l’ordre du jour de cette CAPD. Je veux parler de la formation continue.

Le SE-Unsa souhaite en effet livrer à votre analyse les résultats de la nôtre.

Pour ce faire, notre exposé se voudra pragmatique et concret. Nous souhaitons aborder deux axes, ces 2 axes qui permettent aujourd’hui la mise en œuvre de la formation continue de nos collègues, le PAF bien sûr dans un premier temps, puis les 18h d’animations pédagogiques dans un second.

**I ) Le plan académique de formation**

Sur les quelques 6500 collègues de notre département, combien ont effectivement participé à cette campagne d’inscription ? Combien n’ont pas réussi à accéder à la plateforme ? Combien y ont accédé, mais ont abandonné ensuite ? Combien n’ont même pas essayé ? Et pourquoi ?

Au SE-Unsa, après avoir analysé les documents, nous avons quelques pistes de réponses à vous proposer :

41 dispositifs comprenant 108 modules au total

Officiellement, le PAF est constitué de 77 modules à public désigné et de 31 à candidature individuelle.

Dans les faits, sur ces 31 modules «ouverts», 18 sont à public restreint, soit du fait de leur implantation en circonscription, ou du cycle concerné, de la thématique proposée ou de la commande de l’IUFM.

Au final, sur 108 modules, **seuls 13 sont véritablement accessibles sans condition**.

Notre étude nous a permis également de mettre en relief le besoin massif et crucial de nos collègues en matière d’accompagnement des enfants en situation de handicap. En effet, ces stages affichent complets et sont plébiscités, à en croire le nombre de candidats non retenus. Pas étonnant puisque notre stage syndical sur cette même thématique fait le plein depuis plusieurs années. La loi du 14 février 2005 est en effet passée par là et il est grand temps, sept ans plus tard, que notre institution se préoccupe de former ses personnels.

D’autre part, il fut un temps où par souci de cohérence, de nombreux modules venaient soutenir le projet départemental, permettant par là-même aux collègues de se l’approprier. Aujourd’hui, le nombre de modules et de places proposés est très insuffisant au regard des attentes.

On pourrait aussi déplorer que la plupart des modules de sciences, si intéressants qu’ils puissent être, ne s’adressent dans leur très grande majorité qu’aux collègues de cycle 3… ou aux collègues quasiment experts en la matière.

Pour terminer en plagiant le facétieux libellé du module 6559, nous ne croyons pas que « le hasard ne sourit qu’aux esprits bien préparés. »

Nous pensons au contraire que les esprits de nos collègues sont éclairés et éclairants. S’il prenait en compte le positionnement des collègues sur leur réel besoin de formation, le PAF s’adresserait effectivement à des adultes professionnels, et ce même PAF se débarrasserait peut-être de sa réputation quelque peu hasardeuse.

**II ) Les 18 heures d’animation pédagogiques**

Nous allons vous livrer à présent les résultats du sondage auquel le SE-Unsa 67 a procédé au cours de ce mois d’octobre. Notre méthode : nous avons contacté la moitié des écoles du département par l’intermédiaire d’un collègue volontaire, qui a lui-même pris l’avis de ses collègues avant de répondre aux 9 questions de ce sondage.

En voici donc les résultats, les plus synthétiques possibles, mais nous tenons les résultats intégraux à votre disposition, bien entendu.

**Question 1** Les animations pédagogiques auxquelles vous avez participé ces 3 dernières années ont-elles enrichi votre pratique ?

7 % des collègues ont répondu oui.

51% ont répondu que les AP ont partiellement enrichi leur pratique.

Mais 12% des collègues répondent non.

**Question 2** Avez-vous pu choisir la moitié de vos animations pédagogiques en fonction de vos besoins ?

Oui : 25%

44% : parfois

Mais 31% : non

**Question 3** Si vous n’avez pas pu choisir la moitié de vos A.P., quelles en était les raisons ?

62% : Trop d’animations obligatoires

11% : AP complète

**Question 4** Y a–t-il possibilité dans votre circonscription d’intégrer un travail d’équipe répondant à la demande de votre école dans le quota des 18h ?

78% oui

17% non

**Question 5** Etes-vous favorable à ce qu’une partie des 18 heures soit consacrée à une réflexion au sein de votre équipe ?

53% Oui

42% Oui mais avec un spécialiste

**Question 6** Quelle forme d’AP est la plus enrichissante pour votre pratique ?

40% Animations préparatoires à des projets de classe (sportifs, culturels…)

26% Travail de groupe autour d’un thème avec production de séquences

19% Vivre la situation pédagogique comme un élève : 19%

12% Conférence en grand groupe : 12%

0%  Alternance présentiel-internet

**Question 7**  Quelles sont les animations pédagogiques qui vous ont le plus plu ?

53% AP autour des sciences, des arts et projets culturels, de l’EPS

16% AP avec un spécialiste, un chercheur, conférencier ( dys, mémoire, laïcité, médecin …)

15% AP avec un intervenant du terrain (PEMF, maître E,…) qui partage pratique et projets

13% AP autour des disciplines math/français

10% AP pratiques et allègent le temps de préparation

**Question 8** Une bonne animation pédagogique, pour vous, c’est :

Une AP qui facilite la pratique en classe (concrète et exploitable) : 60%

Une AP qui offre la possibilité d’échanges de pratiques : 19%

Une AP avec l’apport d’un intervenant ou un spécialiste compétent : 18%

Une AP qui répond à des besoins : 14%,

Une AP qui apporte des nouveautés : 15%

**Champ des commentaires libres :** a permis un déferlement d’expression de la part des collègues. Ils ont manifestement beaucoup à dire sur ces questions…. Je ne retiendrai que les remarques suivantes, pour nourrir notre réflexion commune, je cite en vrac les collègues :

*« - Pour nous, ZIL, les AP sont souvent en décalage par rapport au remplacement en cours.*

*- Les thèmes des AP s’épuisent lorsqu’on reste sur le même niveau de classe (PS notamment)*

*- Les AP ne rassurent plus, elles donnent un sentiment d’incompétence.*

*- Les AP infantilisent.*

*- Stop à l’auto-formation !*

*- Que les documents produits soient réellement disponibles en ligne pour les collègues !*

*- Il est temps de faire confiance aux enseignants.*

*- Stop aux animations fractionnées.*

*- Où est la fiche d’évaluation de fin de séance qui devrait clôturer chaque AP comme pour toutes les formations dans le privé ?*

*- Merci aux RIS d’exister… »*

En guise de conclusion, je vous lis le commentaire intégral d’un collègue, auquel il n’y aura tout simplement plus rien à ajouter :

*« Pour terminer,* écrit-il*, il me semble que cette année, on continue de nous en demander toujours plus, de nous imposer toujours plus de choses, de nous contrôler de plus en plus. Ne travaillons-nous donc toujours pas assez, toujours pas assez bien, même les plus dévoués, même ceux qui se contenteraient de ne faire que ce qui est réglementaire, s'il en reste ? Nous avons surtout besoin d'être valorisés, encouragés, motivés, et qu'on nous fasse confiance, qu'on reconnaisse notre travail, notre implication, notre disponibilité quasi sans limites. »*